

FFQ

# petite presse



Fédération des femmes du Québec

506, Ste-Catherine est  
Bureau 801  
Montréal, Québec, H2L 2C7  
(514) 844-7049

## Le cauchemar des priorités par Ginette Busque, présidente

Je vois déjà venir de loin les commentaires de certaines d'entre vous, particulièrement de celles qui se soucient de planification et d'orientation. Je vous entends dire, presque distinctement, que ça n'a pas d'allure. Et vous avez probablement raison. Encore une fois, **tout** est prioritaire, ou presque.

Permettez-moi, cependant, d'apporter quelques explications qui, je l'espère, sauront vous faire avaler la pilule. En premier lieu, il est essentiel de rappeler que le Conseil d'administration a été entièrement renouvelé en octobre dernier; un tel changement a évidemment des répercussions sur notre capacité de «choisir» les dossiers qui doivent retenir notre intérêt. Celles d'entre nous qui militent depuis plus longtemps à la F.F.Q. se sont toutefois rappelé qu'on a souvent reproché à la Fédération d'entreprendre des dossiers et de ne pas les mener à terme. Nous avons donc décidé de procéder à un examen du travail accompli sous la direction de Denyse Rochon. Avec son aide, nous avons regroupé les dossiers par grandes catégories ou familles. Une responsable a été nommée pour chaque regroupement. Il va sans dire que nous avons dû tenir compte, d'abord et avant tout, des comités permanents qui relèvent directement du Conseil d'administration.

Une telle démarche donne à première vue l'impression que nous avons simplement brassé les cartes et que nous n'avons pas été capables de dire non à quoi que ce soit. En réalité, l'exercice

s'est avéré plus profitable qu'il en a l'air et nous avons établi une échelle de classification en fonction de laquelle les dossiers sont identifiés par ordre d'importance (voir tableau de Liliane Blanc).

Devant l'ampleur de la tâche qui nous attend avec ce qui est déjà en marche, nous avons décidé de ne pas ouvrir de nouveaux dossiers d'ici mai 1986. Cette décision ne signifie pas pour autant que nous ne participerons pas lorsque nous serons sollicitées de l'extérieur. En tant que représentantes d'un groupe de pression, nous devons être prêtes à faire face à un certain nombre de consultations et d'actions de solidarité. Il est donc essentiel que l'évaluation de nos priorités se fasse avec souplesse. Nous devons être conséquentes avec nos engagements précédents, et ne pas oublier que la crédibilité de notre organisme dépend en grande partie de notre capacité de nous adapter aux divers événements qui nous affectent sans pour autant, bien sûr, devenir des marionnettes ou des pantins, c'est-à-dire sans se laisser manipuler.

Je dois vous dire qu'en 1986, parmi les événements importants, c'est le **20ième anniversaire de la F.F.Q.** qui prendra le pas. Voilà une circonstance dont il faut profiter pleinement et c'est bien ce que nous avons l'intention de faire. Des comités solides, bien structurés sont déjà au travail. Restez aux aguêts, ça ne fait que commencer!

**Je profite de l'occasion pour vous offrir mes meilleurs vœux à l'occasion de la Nouvelle Année.**

Les Comités		CASALES	
COMITÉS PERMANENTS	ADON	ADON	ADON
	ADON	ADON	ADON
	ADON	ADON	ADON
COMITÉS AD HOC (dossiers de l'année)	ADON	ADON	ADON
	ADON	ADON	ADON
	ADON	ADON	ADON

- à conserver...
- à consulter...
- à surveiller...

## DOSSIER TRAVAIL

**Accès à l'égalité:** dossier actif

**Québec:** Le projet de règlement sur les programmes d'accès à l'égalité, en rapport avec l'article 86.8 de la Charte des droits et libertés de la personne, n'est toujours pas en vigueur. Notre mémoire a été déposé le 8 octobre dernier à la Commission parlementaire chargée de l'étudier. Il nous faudra sûrement revenir à la charge. Nous faisons également partie de la Coalition sur l'accès à l'égalité.

Le Comité consultatif annoncé par le précédent gouvernement sera-t-il formé?

**Ottawa:** Le 5 décembre, nous avons déposé un mémoire au Comité législatif chargé d'étudier le projet de loi C.62 traitant de l'équité en matière d'emploi. Ce projet de loi est tout à fait inadéquat car il ne comporte aucun mécanisme d'exécution. À suivre.

**Assurance-chômage:** dossier actif

La Commission mise sur pied à Ottawa (Commission Forget) tiendra des audiences publiques aux dates et lieux suivants (qui nous concernent):

*audiences régionales:* Chicoutimi: 15 janvier — Montréal: 17 janvier

*audiences nationales:* Québec: 14 janvier — Montréal: 16 janvier

Notre dernière intervention dans ce dossier remonte à 1978, lors du dépôt du bill C.14.

Nous nous présenterons à ces audiences: il y a, entre autre, tout le volet congés de maternité à aborder et une relation à faire avec le Rapport Mac Donald. Nous aurons à réagir au rapport de la Commission Forget qui est attendu pour le printemps.

**Microtechnologie:** vigilance

La dernière conférence a eu lieu en juin dernier. Le Comité, conjointement avec le CIAFT (Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail), s'est mis à l'étude comparative du document produit par le gouvernement: «Inventaire des engagements et des consensus», en rapport avec nos recommandations.

**Commission consultative sur le travail** (Commission Beaudry): dossier en attente

Nous avons participé durant l'année 1984-85 aux audiences tant régionales que provinciale. Le rapport de la Commission devrait sortir incessamment et nous réagissons.

**Table nationale de l'emploi:** dossier en attente

Initiée au printemps par le Ministre de l'Emploi et de la Concertation dans le but de cerner une stratégie commune visant le plein emploi. Le CIAFT représente les groupes de femmes à la Table.

**À surveiller:** quel suivi donnera le nouveau gouvernement à ce dossier?

## DOSSIER FAMILLE

**Allocations familiales:** dossier actif

Nous avons longuement fait mention de ce dossier dans la dernière «petite presse». À l'heure où ces lignes sont écrites, le projet de loi C.70 n'est pas allé en 3e lecture. C'est donc un dossier à suivre. Rappelons que la F.F.Q. est initiatrice avec d'autres groupes de femmes de la Coalition pour les allocations familiales qui regroupe actuellement au delà de 80 groupes à travers la Province.

**Politique familiale:** dossier actif

Le Comité devra réagir au rapport de consultation dont la première partie est sortie en octobre et la deuxième attendue pour janvier '84. Nous avons participé aux consultations régionales et provinciale et déposé un mémoire à la Commission.

**Violence familiale:** dossier actif

À l'automne dernier, le Ministère de la Justice a soumis à la population un document de travail préparatoire à une politique d'intervention en matière de violence conjugale.

La F.F.Q. a décidé de donner son appui au mémoire présenté au Ministère par le regroupement provincial pour femmes victimes de violence. Le Conseil régional du Lac St-Jean a pris le dossier en mains.

**Garderies:** dossier en attente

**Québec:** La dernière action dans ce dossier remonte à décembre 1982. Nous rappelions notre position à l'Office des services de garde à l'enfance visant à obtenir au Québec un réseau complet de garderies. Malgré l'annonce à Décision '85 de créer 12,000 nouvelles places par an, les besoins restent encore énormes. D'après le rapport annuel de l'Office, le nombre de places disponibles au Québec, en 1984 était de 26,393, pour un besoin global évalué à près de 300,000 places.

**Ottawa:** Nous attendons le dépôt du rapport du groupe d'études mis sur pied il y a plus d'un an. D'autre part un comité parlementaire a été créé dernièrement par le Ministre de la Santé et du Bien-être social. À suivre.

**Le Conseil régional du Saguenay:** prépare un dossier sur le sujet.

**La Fédération des femmes du Québec  
fête cette année SON 20<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE.  
Rendez-vous à Montréal: 25-26-27 avril 1986.**

### Dans le prochain numéro

- Suite des dossiers de l'année
- Les responsables des Comités permanents et ad hoc

FFQ Petite Presse Sept. 1981  
ISSN: 0228-8478  
Dépôt légal Bibliothèque  
Nationale du Québec

## Rappel



## BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

### Réalisation

Communication et  
Design graphique  
Lorraine Larichelière  
(514) 871-9337

### Volume 5, Numéro 3

Janvier 1986